

Action A.3 : « renforcement de la connaissance génétique des troupeaux »

Cahier des charges de la prestation

1. Éleveurs cibles

Elle peut concerner :

- Les nouvelles exploitations adhérentes au contrôle de performance ovin viande ou nouvelle adhésion à l'OS (prise en compte de la campagne 2018 à partir de juillet 2017)
- Les anciennes exploitations adhérentes au CPOV

Conditions d'éligibilité : uniquement formule complète et formule élevage

2. Objectif pour l'éleveur

Avoir un **accompagnement individuel technique et génétique qui vise à renforcer la connaissance génétique des troupeaux pour améliorer les performances de son troupeau et la diffusion d'animaux sélectionnés correspondant aux attentes de la filière et adaptés aux conditions diverses des territoires**

3. Déploiement de la prestation

- Pour les non adhérents à une OS : ensemble de la prestation réalisée par l'organisme maître d'œuvre du CPOV
- Pour les adhérents à une OS : partage de la prestation entre l'organisme maître d'œuvre du CPOV et OS (0.5 j/0.5j pour les anciens adhérents – 1j/1j pour les nouveaux adhérents). En cas d'impossibilité, pour l'une des deux parties de réaliser ses engagements, celle-ci peut la déléguer à l'autre.

4. Durée de la prestation

- Les nouvelles exploitations adhérentes au contrôle de performance ovin viande ou nouvelles adhésions à l'OS (prise en compte de la campagne 2018 à partir de juillet 2017) → 2 jours maximum
- Les anciennes exploitations adhérentes au CPOV → 1 jour

5. Contenu de la prestation

- La démarche est centrée sur l'atelier ovin
- On a les 2 entrées : **technique** et **génétique**

La prestation se décompose de la façon suivante :

- Pour les anciennes exploitations adhérentes au CPOV

Durée	Contenu
0.5 jour (CA/EDE 63)	Recueil et enregistrement des données d'élevages (inventaires, luttés, naissances, pesées)
	Apports des données pour l'évaluation
0.5 jour (OS ou CA/EDE63)	Retour des données valorisées
	Accompagnement technique (choix des agnelles à conserver, sélection des béliers, accouplements raisonnés, tri des improductives, etc.)

- Pour les nouvelles exploitations adhérentes au CPOV en OS ou nouveaux sélectionneurs

Durée	Contenu
1 jour (CA/EDE 63)	Recueil et enregistrement des données d'élevages (inventaires, luttés, naissances, pesées)
	Apports des données pour l'évaluation
1 jour (OS ou CA/EDE63)	Retour des données valorisées
	Accompagnement technique (choix des agnelles à conserver, sélection des béliers, accouplements raisonnés, tri des improductives, etc.)